

**SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>POLITIQUE INTÉRIEURE .....</b>	<b>2</b>
1.1	REFERENDUM DU 4 AVRIL & REFORMES INSTITUTIONNELLES .....	2
1.2	OPPOSITION & PARTISANS DU « NON » AU REFERENDUM .....	5
1.3	ENQUETES POSTELECTORALES & TENTATIVES D'ASSASSINAT .....	7
1.4	INTERROGATIONS SUR LE MEURTRE DE JAMAL KHALIFA.....	8
1.5	LES RELATIONS ÉGLISES – POUVOIR POLITIQUE.....	8
1.6	« BONNE GOUVERNANCE », JUSTICE .....	10
<b>2</b>	<b>DROITS HUMAINS, COMITE DES DROITS DE L'HOMME.....</b>	<b>10</b>
<b>3</b>	<b>COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE, DIPLOMATIE .....</b>	<b>14</b>
<b>4</b>	<b>ECONOMIE, MADAGASCAR ACTION PLAN (MAP) .....</b>	<b>15</b>
<b>5</b>	<b>SANTE PUBLIQUE .....</b>	<b>17</b>
<b>6</b>	<b>DEGATS CYCLONIQUES.....</b>	<b>18</b>

# 1 POLITIQUE INTÉRIEURE

**Événements de 2002 : l'ancien député Arema Ratoabolamanana sort de prison.** Il est remis en liberté après plus de 4 ans d'emprisonnement. La juridiction pénale l'avait condamné pour l'affaire du dynamitage d'un pont. Il a bénéficié de la remise de peine décrétée en juin 2006 pour la fête de l'indépendance. Parmi les détenus de 2002, le président de l'association Zatovo purge une peine de 10 ans d'emprisonnement. Pour les officiers condamnés, le général Fenomanana a été transféré à la prison de Toamasina, après sa détention à la Maison de force de Tsiafahy, tandis que le colonel Balbine s'y trouve encore. (D'après L'Express du 27/03/2007)

## 1.1 Référendum du 4 avril & réformes institutionnelles

**Les provinces autonomes supprimées, le Sénat maintenu :** Charles Rabemananjara a levé un pan de voile sur le projet de révision de la Constitution à l'occasion de la visite du Nonce apostolique. Il a annoncé le maintien du Sénat, la suppression des provinces autonomes et des collectivités territoriales décentralisées. Le mandat présidentiel reste de 5 ans et le président n'est rééligible que 2 fois. "Le point important est la réalisation du développement rapide et durable au niveau des régions et des communes. C'est pourquoi, il n'y aura plus de provinces autonomes", a-t-il déclaré. Le chef de l'État n'a pas donné suite à la proposition de suppression du poste de premier ministre. Le maintien de la primature préserve donc un degré de parlementarisme à travers le mécanisme de rapport entre le gouvernement et le parlement. (D'après L'Express et Tribune du 01/03/2007)

**Une formulation de la question posée au référendum que certains qualifient de tendancieuse :** traduction libre : « *Acceptez-vous ce projet de révision de la Constitution pour le développement rapide et durable par région, afin d'améliorer le niveau de vie des Malgaches ?* ». Une question qui comporte déjà deux arguments de taille pour que l'électeur choisisse le « oui ». Deux mentions clés qui pourront, à elles seules, faire pencher la balance. (D'après Midi du 01/03/2007)

**Les politiques qui feront campagne pour le « non » risquent d'être taxés d'ennemis de la Nation.** Raison pour laquelle, certains avancent que le taux d'abstention risque cette fois-ci d'être très élevé. L'opposition aura bien du mal à faire campagne pour le « non ». (D'après Tribune du 02/03/2007)

**L'observatoire de la vie publique (Sefafi) en faveur du suffrage universel direct pour les responsables locaux.** Elle estime que tant que les responsables locaux seront désignés, que ce soit par le gouvernement pour les chefs de région ou par les chefs de district pour les chefs de *Fokontany*, ces responsables *ne seront que des agents de transmission ou d'exécution d'ordres venant d'en haut*. Ils n'auront ni légitimité ni influence réelle sur la population qu'ils sont censés diriger *et ne seront pas des agents de développement*. Le cercle pense qu'il n'est pas de vraie décentralisation sans un réel transfert vers la périphérie des compétences jusque-là réservées au pouvoir central. Il est indispensable que soient clairement définis et largement diffusés dans l'opinion, les domaines de responsabilité et d'action qui reviennent aux régions, aux communes et aux *Fokontany*. Ces compétences doivent impérativement être définies par la loi. (D'après Midi du 01/03/2007)

**Le Sefafi se montre critique vis-à-vis du référendum :** dans un communiqué, il émet des réserves sur la démarche de sensibilisation. Il remarque également un "glissement des

*pouvoirs au profit de l'Exécutif avec une prééminence du chef de l'État, au détriment des pouvoirs législatif et judiciaire". Le Sefafi évoque également des carences dans les dispositions relatives à la décentralisation. (D'après L'Express du 27/03/2007)*

**Le détail des amendements constitutionnels révélé :** le *Fokonolona* et le *Fokontany* font leur entrée en préambule. Mais ils ne font pas partie des collectivités territoriales décentralisées. Celles-ci sont constituées par les Régions et les Communes. Le malagasy reste la langue nationale tandis que *l'anglais va devenir la troisième langue officielle* aux côtés du malagasy et du français. Concernant les partis, le constituant a inventé la notion de «*droit d'opposition démocratique qui est reconnu aux minorités*». Une entorse à la liberté de grève est introduite par la mise en place du «*principe de continuité du service public*». Concernant le président de la République, la grande nouveauté réside dans le fait que «*tout candidat aux fonctions de président de la République doit être de nationalité malagasy d'origine par le père et la mère*. En outre, tout candidat devra «*résider sur le territoire de la République au moins six mois avant le jour du dépôt de candidature*». Le député est «*astreint à l'obligation d'assiduité. En cas d'absence injustifiée, l'indemnité est supprimée de plein droit*». Le mandat de sénateur est ramené à 5 ans. «*Le sénat comprend, pour deux tiers, des membres élus en nombre égal pour chaque Région et pour un tiers nommés par le président de la République*» (D'après Midi du 02/03/2007)

Pour savoir si le candidat à la présidence de la République est à 100% malgache, *devra-t-il alors passer par un test d'ADN* pour prouver que c'est bien du sang malgache qui coule dans ses veines ? Car du moment que l'un de ses parents n'est pas malgache, sa candidature risque d'être rejetée pour cette fonction. (D'après Les Nouvelles du 02/03/2007)

**Des partis politiques se sentent menacés par la formulation d'un article contenu dans le projet de révision constitutionnel,** lequel est ainsi rédigé : «*Toute personne a le droit de constituer librement des associations [...]. Ce même droit est reconnu pour la création des partis politiques. Sont toutefois interdits les associations, les partis politiques qui mettent en cause l'unité nationale et ceux qui prônent le totalitarisme ou le ségrégationnisme à caractère ethnique, tribal ou confessionnel. Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage; le droit d'opposition démocratique est reconnu aux minorités* ». Des partis dont la dimension est au plus régionale s'inquiètent pour leur avenir. Seront-ils appelés à disparaître faute d'avoir une assise nationale ? Et quid des partis qui défendent des valeurs chrétiennes ou musulmanes ? (D'après Tribune du 05/03/2007)

**Constitution révisée : Ravalomanana deviendra plus fort que Ratsiraka.** Le projet de révision renforce et précise les pouvoirs gagnés par Didier Ratsiraka contre l'esprit de la Constitution élaborée autour des aspirations du mouvement populaire de 1991. *Elle coupe désormais toute voie de récidive aux problèmes de politique politicienne qui ont émaillé l'histoire du premier mandat de Marc Ravalomanana* : l'immunité parlementaire, la laïcité, le droit de grève, voire le cas Pierrot Rajaonarivelo. Les rajouts et les suppressions dans la nouvelle constitution mènent vers *un régime présidentiel fort*. Pendant une longue période transitoire de 3 années, le pays sera sous haute surveillance de chefs de région désignés. Les députés sont tenus en laisse : l'assiduité est une obligation constitutionnelle. L'obligation du vote à main levée est une mesure prudentielle contre une Chambre introuvable ou des députés ingérables. (D'après l'hebdo de Madagascar du 04/03/2007)

**La mise en place de la Haute cour de justice (Hcj) est maintenue dans le projet de révision constitutionnelle :** celle-ci est l'instance habilitée à juger les hautes personnalités de l'État (Chef de l'État, Présidents des deux Chambres du Parlement, membres du gouvernement...). Les textes du projet stipulent qu'au début de chaque législature, les deux Chambres du

Parlement doivent désigner leurs représentants à la Hcj : 4 pour chaque assemblée. (D'après *Le Quotidien du 06/03/2007*)

**Confusion entre campagne électorale et sensibilisation des populations sur le Map :** se cachant derrière la sensibilisation de la population sur le Map, les autorités gouvernementales et locales mènent campagne pour le «oui» en utilisant les moyens de l'État et en abusant des prérogatives de puissance publique. L'amalgame était inévitable du fait que le président Ravalomanana a décidé de réviser l'actuelle Constitution afin de pouvoir aller plus vite dans la mise en œuvre du Map. (D'après *Tribune du 07/03/2007*)

**Projet de restriction de l'immunité parlementaire : effervescence à l'Assemblée nationale.** Un article du projet de révision de la constitution stipule que les députés ne sont couverts par l'immunité parlementaire que pendant la durée des sessions. En dehors des sessions, ils peuvent être arrêtés en matière criminelle ou correctionnelle comme les simples sujets de droit. Des députés ont l'intention de demander une audience au président de la République ou au Premier ministre pour exprimer leur point de vue. (D'après *Tribune du 09/03/2007*)

**Défections en cascades pour l'observation du référendum :** après le Cnoe, c'est le Ffkm qui annonce sa défection pour l'observation du référendum. «D'une part, nous n'avons pas les moyens nécessaires pour former nos représentants éparpillés dans toute l'île. Déjà, à l'élection présidentielle, nous avons eu de grandes difficultés. D'autre part, nous n'avons pas assez de temps pour nous préparer», a-t-il souligné. Le Cnoe a déjà annoncé qu'il ne participera pas à l'observation du référendum «faute de temps». Pourtant, il avait été plus qu'actif lors des dernières présidentielles, en collaborant avec des organismes internationaux. (D'après *Les Nouvelles du 09/03/2007*)

**Financement du référendum :** Charles Rabemananjara indique *qu'il n'y aura pas besoin de financements étrangers* : «nous allons nous servir de l'argent qui devait être utilisé au deuxième tour de l'élection présidentielle». (D'après *Les Nouvelles du 10/03/2007*)

**La sensibilisation pour le référendum sera financée par l'UE :** elle octroie un financement à 3 associations. D'autres outils seront aussi octroyés pour les bureaux locaux électoraux (Ble) dans chaque district. (D'après *Les Nouvelles du 19/03/2007*)

**Le choix de la couleur des bulletins de vote :** le bleu a été choisi pour le « oui » et le jaunâtre pour le « non ». Interrogé à ce sujet, le Président a déclaré que ce choix a été décidé par le seul ministère de l'Intérieur. Toutefois, il s'est empressé de souligner que la couleur bleue pour le « oui », *va dans le sens de ses espérances pour un ciel bleu sur l'ensemble des affaires nationales*. Le jaunâtre est significatif des intentions du pouvoir, cette couleur étant associée à un acte que l'on pourrait qualifier d'indésirable ou de déconseillé. (D'après *Les Nouvelles du 19/03/2007*)

**L'article 46 nouveau continue de faire polémique** [« Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malagasy d'origine par le père et la mère... »]. **Ce texte exclut de la course à la présidence tous les «métis» du pays.** Pourtant, 5 ans durant, l'un d'entre eux dirigea le gouvernement sans aucun problème ! En outre, **la disparition du concept de République laïque** a eu pour conséquence de dresser les croyants les uns contre les autres. La hiérarchie catholique s'est saisie de cet épineux problème à travers «Justice et Paix» dont les déclarations ne laissent aucun doute sur sa désapprobation. Les Musulmans ne sont pas en reste, eux qui se sentent écartés du système depuis bientôt 6 ans. En fait, la

disparition de la laïcité de l'État met directement en péril la République qui ne peut être que «*laïque, une et indivisible*», selon la formule consacrée. (D'après *Midi* du 23/03/2007)

**Le président en situation d'incompatibilité ?** Qualifié de « *Pdg de la République* » par la presse étrangère, le chef de l'État se rend souvent dans sa société, y compris pour ses activités officielles liées à la campagne présidentielle et à la campagne du référendum. Or la constitution précise que « *les fonctions de président de la République sont incompatibles avec toute fonction publique élective, toute autre activité professionnelle et toute activité au sein d'un parti politique* ». Qui plus est, le siège du Tim se trouve dans l'enceinte de la société Magro, appartenant au groupe présidentiel Tiko. (D'après *Midi* du 22/03/2007)

**Le risque d'un taux élevé d'abstention est important :** une large frange de l'opinion publique semble indifférente. Beaucoup ne savent rien des tenants et aboutissants de ce référendum, la campagne est peu active. Les analystes avancent que la date est mal choisie : elle se situe en pléines vacances des Pâques et bon nombre de familles vont rejoindre leur village pour cette fête. Puis, la pauvreté aidant, les électeurs ne pensent pas trop à aller encore aux urnes. Il faut noter que d'après les statistiques officielles, le kilo du riz a connu une hausse vertigineuse de 68% en un an. Il y a aussi les gros dégâts laissés par les cyclones successifs. Les zones touchées ne pensent qu'à panser leurs plaies, d'autant que l'État n'a réussi qu'à collecter une maigre enveloppe par rapport aux besoins. Sur les 242 millions de dollars nécessaires, il n'a pas encore réussi à en avoir 20. (D'après *Matera* du 28/03/2007)

## **1.2 Opposition & partisans du « non » au référendum**

**L'avenir de l'Arema reste incertain :** les dissensions interminables en son sein figuraient parmi les probables causes de la démission de Pierrot Rajaonarivelo du poste de secrétaire national de cet ancien parti majoritaire. L'ancien vice-premier ministre en exil aurait reconnu que sa présence à la tête du parti a gêné certains cadres qui restent fidèles à Didier Ratsiraka, son fondateur en 1976. Depuis la démission de Pierrot Rajaonarivelo, plus d'un s'attendaient à la fusion des deux clans qui existaient depuis le départ en exil de son fondateur et de son secrétaire national. Ce n'est désespérément pas le cas. Les membres du nouveau bureau sont tous des « *pro-Rajaonarivelo* ». (D'après *Tribune et Midi* du 06/03/2007)

**Les partisans de Pierrot Rajaonarivelo s'activent pour contrôler l'Arema :** le différend opposant les deux ailes de l'Arema ne date pas d'aujourd'hui. Les partisans de Rajaonarivelo ont tenté de récupérer à deux reprises la formation politique. Ils ont notamment essayé de profiter du retour programmé de l'ancien vice-VP pour procéder à des changements à la tête de l'Arema. Mais le retour au pays repoussé de Rajaonarivelo a fait capoter l'affaire. En janvier, Rajaonarivelo a annoncé qu'il "*se dégage*" de sa responsabilité à la tête de l'Arema et va rechercher d'"*autres voies*". Mais deux mois après, ses partisans ont lancé une vaste manœuvre visant à contrôler la tête de l'Arema. Pour eux, Rajaonarivelo reste le secrétaire national : « *ceux qui ont enfreint le statut vont être sanctionnés* », a martelé Pierre Houlder Ramaholimasy. (D'après *L'Express* du 14/03/2007)

**Pierrot Rajaonarivelo, réitère sa décision de quitter la direction de l'Arema :** l'ancien vice-VP a clarifié sa position vis-à-vis des deux ailes de l'Arema et les récentes décisions de ces dernières. "*Il n'est nullement dans mon intention de m'immiscer dans la direction actuelle du parti. J'atteste que je ne me prêterais à aucune interférence insidieuse sur les activités de l'Arema*", a-t-il précisé. Cela ne l'a pas empêché de rappeler son intention de ne pas quitter la scène politique. Il a invité les camarades et tous les compatriotes désireux d'agir pour le salut de la Nation, de se joindre à lui lorsque le signal sera lancé. (D'après *L'Express* du 21/03/2007)

**Bras de fer à l'Arema : les pro-Ratsiraka à la direction.** Pour répliquer à l'aile Rajaonarivelo, les membres de l'Arema pro-Ratsiraka ont créé une direction collégiale du parti en parallèle avec le secrétariat national intérimaire de leurs rivaux. *Les pro-Ratsiraka ont ainsi coupé le pont d'une manière officielle avec l'aile soutenant Pierrot Rajaonarivelo.* « Le président Ratsiraka nous a donné sa bénédiction. D'ailleurs, nous avons déjà convenu de l'initiative lors de notre rencontre à Paris au mois de novembre », a dit Ange Andrianarisoa ancien président de l'Assemblée nationale. (D'après L'Express du 16/03/2007)

**L'Arema, la plus grande formation de l'opposition, appellera à voter "non" :** pour Pierre Houlder nouveau secrétaire national par intérim, *"la révision ne fait qu'accroître le pouvoir du président de la République. Il peut, par voie d'ordonnance, légiférer à sa guise".* Le parti conteste aussi « la diminution des pouvoirs des autres institutions ». Il a, entre autres, indiqué le cas du Parlement comme la *"réduction de l'immunité parlementaire"*. Il déplore la formulation de la question à soumettre aux électeurs : « *Qui ne souhaite pas le développement de sa région et de son pays ?* » et, d'une manière générale, il dénonce les *« atteintes et restrictions aux libertés individuelles et aux droits de l'Homme »* qui caractérise plusieurs articles du projet. (D'après L'Express et Midi du 10/03/2007)

**Les Fédéralistes de la Cnef appellent à voter « non » :** ils s'insurgent contre le projet de révision de la Constitution qui supprime les provinces autonomes. « *L'autonomie des provinces était un compromis entre l'État unitaire et l'État fédéral* », rappellent ses dirigeants. Ils rejoignant en cela la position de la plate-forme pour la sauvegarde de l'autonomie des provinces pour qui « *l'autonomie des provinces est un aboutissement incomplet de longues revendications de tout le peuple malagasy. Elle n'en était qu'à son début lorsque le régime qui l'a mise en place a été renversé* ». Pour ces opposants, la mise sur pieds d'une plateforme pour la sauvegarde de l'autonomie des provinces s'avère urgente. (D'après Midi et Tribune du 08/03/2007)

**Le parti Fmv porte plainte contre la date du référendum du 4 avril.** Selon lui, cette décision est illégale si l'on se réfère au *code électoral* qui stipulerait qu'un délai de 90 jours est exigé entre la convocation des électeurs et le référendum. Avant même l'annonce de la date du 4 avril, le Kmf/Cnoe, avait déjà manifesté sa crainte en raison des imprécisions du code électoral. « *L'existence du délai de 90 jours est inscrite dans le code. Mais ce n'est pas précis si cette disposition concerne aussi le référendum* », avait-il déclaré. (D'après L'Express du 09/03/2007)

**Pierre Tsiranana :** « *La population musulmane mise à l'index* » : réagissant au projet de Constitution, le président du parti Pfdm a accusé l'équipe de Ravalomanana de mettre à l'index la population musulmane. Et ce musulman pratiquant de revendiquer la reconnaissance de la communauté musulmane malgache. « *Il ne faut pas copier la haine envers les Musulmans dans certains pays* », a-t-il averti. « *Le président Ravalomanana a peur de nous* » car il confond l'Homme (musulman) et la religion (Islam) ». Une manière de dire que son parti Pfdm va mobiliser pour *un vote sanction* la communauté musulmane qui fait environ près de 10% de la population. (D'après Tribune du 13/03/2007)

**Les Musulmans se prononcent fermement pour le « non » :** le Conseil des Sages a tiré la sonnette d'alarme devant la menace qui pèse sur les valeurs culturelles, l'identité et la liberté religieuses. La notion de « *malgachéité* » sera une source de conflit dans le pays. Les métis *vazaha*, chinois, indopakistanaï, arabes, comoriens ou de parents inconnus seront écartés de la course présidentielle. Pire encore, ceux qui ont des noms en consonance musulmane seront également exclus de la vie politique. Le conseil considère enfin que la laïcité de l'État sera remise en cause et que les Églises vont s'immiscer davantage dans les affaires nationales. A

signaler que *l'association des Métais de Madagascar a également critiqué cette politique d'exclusion*, légalisée par le projet de Constitution. (D'après Tribune du 30/03/2007)

**Le secrétaire général du Leader Fanilo justifie le "non" de son parti au référendum :** « *La révision de la Constitution vise à légaliser les actes inconstitutionnels du pouvoir pris depuis 2002. On restreint l'immunité parlementaire pour justifier l'arrestation et l'emprisonnement des députés Jean Eugène Voninahitsy et de Herihajaina Randrianirina. On prolonge la période transitoire pour justifier les deux ans de trop dans la désignation des chefs de région. On réduit le droit de grève à la suite des manifestations des syndicats comme celui des magistrats ou des enseignants-chercheurs. On met fin à la laïcité de l'État pour justifier la prise de parole des chefs d'Églises lors de la cérémonie de présentation des vœux, réunion pourtant dédiée aux corps constitués* ». (D'après L'Express du 16/03/2007)

**Les cyclones apportent de l'eau au moulin de l'opposition.** Celle-ci conteste la date du 4 avril pour la tenue du référendum en pleine période cyclonique, alors que la population souffre des dégâts causés par les intempéries. Elle rappelle que la période cyclonique a avait été le prétexte avancé pour anticiper le scrutin présidentiel au 3 décembre. Le pouvoir demande de l'argent auprès de la communauté internationale afin de redresser la situation créée par les dégâts cycloniques et trouve de l'argent pour financer le référendum. (D'après L'Express du 19/03/2007)

**L'opposition trouve une entente pour le "non" :** les partis de l'opposition ont réussi à s'entendre sur la constitution d'un bloc unique pour rejeter le projet de révision de la Constitution. Les initiateurs du projet n'excluent pas la pérennisation du mouvement. Les trois candidats ayant obtenu le plus de voix après Marc Ravalomanana à l'élection présidentielle, Jean Lahiniriko, Herizo Razafimahaleo et Roland Ratsiraka, sont parties prenantes. Au total, ils sont une quinzaine, chefs de parti ou représentants de formations politiques, à avoir paraphé le document. (D'après L'Express du 20/03/2007)

**Les partisans du « non » avouent leur manque de moyens face à la grosse machine du régime.** Il faut d'ailleurs rappeler que contrairement au Code électoral, le président de la République lui-même a enjoint les fonctionnaires d'autorités à faire gagner le « oui ». Dans certaines régions, ils ont été jusqu'à interdire la tenue de la campagne du « non » dans leur circonscription. Si certains médias et des opposants ont mis le doigt sur ce problème, aucun opposant n'a avancé l'idée de porter cette affaire devant les instances autorisées comme la Hcc chargée de trancher sur les litiges électoraux. (D'après Matora du 27/03/2007)

### **1.3 Enquêtes postélectorales & tentatives d'assassinat**

**L'épouse de Pety Rakotoniaina arrêtée au marché de Fianarantsoa :** elle a été dirigée vers la capitale sous escorte policière. Cette interpellation a sans aucun doute un lien avec l'affaire concernant son mari, toujours en fuite et introuvable. Son arrestation pourrait aussi être en lien avec l'affaire du coup d'État manqué du général « Fidy » (D'après Les Nouvelles et Tribune du 02/03/2007)

**Affaire général Fidy : l'épouse de Pety Rakotoniaina libérée.** L'enquête suit son cours. *Quatre autres officiers viennent de grossir le rang des détenus de la maison de force de Tsiarafahy, ce qui porte leur nombre à 7.* Ils ont été placés sous mandat de dépôt pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Une cinquantaine de militaires ont été entendus comme témoins. Laly Rakotoniaina a été relâchée après avoir été auditionnée pour les liens de son mari avec cette affaire. (D'après Tribune du 06/03/2007)

**Le Directeur de la Sécurité Publique confirme que tout est mis en œuvre pour retrouver Pety.** Il s'efforce de couper court aux rumeurs sur un certain laisser-aller des forces de l'ordre. Mais Pety Rakotoniaina est très mobile, ce qui rend difficile sa capture. Sa cavale se poursuit depuis le 2 décembre 2006. (D'après *Midi* du 27/03/2007)

**Pety Rakotoniaina s'exprime depuis sa cachette :** le candidat à la présidentielle et ancien maire de Fianarantsoa *appelle ses citoyens à voter « non » le 4 avril*. Narguant les autorités, il appelle à la responsabilité citoyenne. Il dénonce la *précipitation* avec laquelle le référendum a été mis en œuvre et met le doigt sur *l'ambiance de peur et de suspicion qui prédomine dans la société et dans l'opinion politique*. Il relève que le projet ne définit pas l'autorité du chef de Région ni celle du Maire ; or à son avis, ils doivent être élus au suffrage universel direct. Il attire l'attention sur les tentatives du Président de cumuler tous les pouvoirs et de disqualifier ses concurrents à la présidentielle. (D'après *Tribune* du 28/03/2007)

**Roland Ratsiraka craint une arrestation :** le maire suspendu de Toamasina affirme avoir eu vent d'un mandat d'arrêt pour détournement de fonds lié à la gestion des ordures dans le Grand port. Le tribunal de Toamasina, de son côté, précise qu'il pourrait s'agir d'une opération de prise de corps avant un procès, procédure considérée comme normale. Roland Ratsiraka compte alerter la communauté internationale. (D'après *L'Express* du 30/03/2007)

#### **1.4 Interrogations sur le meurtre de Jamal Khalifa**

**Les interrogations subsistent :** 6 des présumés assassins ont été arrêtés et leur chef a été abattu lors de sa tentative de fuite. Cette version officielle a suscité beaucoup de réactions de la part de sa famille ainsi que de l'ensemble de la communauté musulmane. De nombreux doutes subsistent. A leurs yeux, la mort du présumé cerveau du crime relève de l'élimination d'un témoin gênant. La famille de Jamal ne croit pas que l'assassinat soit un simple crime. (D'après *Tribune* du 01/03/2007)

**Révélations de journalistes mauriciens sur les activités de Jamal Khalifa :** la presse fait état d'investissements qu'aurait faits Ousama Ben Laden à Maurice. Ces articles sont parus après l'assassinat, le mois dernier à Madagascar, de Jamal Khalifa, beau-frère du chef du réseau Al Qaïda dont la fortune est estimée à environ 300 millions de dollars. Deux secteurs où les fonds pourraient avoir été placés sont l'hôtellerie et à la banque, probablement l'offshore. Les articles évoquent également un commerce de pierres précieuses, de même que de poisson, activités auxquelles serait lié Jamal Khalifa. Ce dernier serait venu à Maurice à plusieurs reprises depuis 1988. Jamal Khalifa, surveillé pour ses "*participations dans divers attentats terroristes visant des intérêts américains et certains prêtres catholiques à travers le monde*", supervisait ces mouvements d'argent en provenance des pays du Golfe. Jamal Khalifa "*gère le réseau financier qui traitait les investissements massifs en Malaisie, à l'île Maurice, à Singapour et aux Philippines*". (D'après *La Sentinelle Maurice* du 10/03/2007)

#### **1.5 Les relations Églises – Pouvoir politique**

**Le Nonce apostolique chez le Premier ministre :** quelques jours seulement après la publication des prises de position de la Conférence des évêques, le Nonce a rencontré le Premier ministre pour parler de l'état des relations entre la Grande île et le Vatican. Il a promis la *contribution de l'Église catholique à la campagne de sensibilisation des citoyens malgaches* sur le contenu du projet de texte constitutionnel. (D'après *Tribune* du 01/03/2007)

**La mention de la laïcité supprimée de la Constitution révisée :** les débats sur la laïcité de l'État risquent de rebondir avec le projet de révision de la Constitution. *La mention portant sur la laïcité a été supprimée du projet.* Le fait est que depuis le lancement du partenariat Etat-Eglises, ces dernières ont été taxées de trop s'impliquer dans les affaires relevant normalement de la responsabilité directe de l'État. Tandis que le pouvoir donnait l'impression de vouloir se reposer sur les Églises dans certaines de ses actions pour le développement socioéconomique du pays. Ces gestes présidentiels ont été considérés par certains comme allant à l'encontre de la laïcité de l'État, en violation de la Constitution. (D'après Les Nouvelles du 05/03/2007)

**Référendum constitutionnel : le Père Rémi Ralibera se prononce.** Reconnu pour son professionnalisme, le Père Ralibera, actuellement en retraite, a expliqué qu'il craignait pour l'avenir du pays étant donné que les amendements proposés risquent de *concentrer le pouvoir aux mains du président de la République*. Il a également critiqué les propos du président Ravalomanana à Maurice. Il a souligné *que l'État n'est pas une entreprise*. Rappelons qu'à Maurice, le président a déclaré qu'il gérait la nation comme il gérait une entreprise. Concernant la *position du Ffkm sur le référendum*, les hauts responsables de l'église protestante Fjkm *prônent le « oui »*. Mais sur terrain, bon nombre de pasteurs ne suivent pas les directives de leurs supérieurs et préfèrent se cantonner aux prêches habituels. Si les luthériens et les anglicans restent discrets, les catholiques prennent du recul. L'archevêque d'Antananarivo, Odon Razanakolona a refusé de se prononcer et préfère prendre son temps pour examiner les amendements proposés. (D'après Matera du 19/03/2007)

**Le Vatican partage les remarques faites par la Conférence épiscopale à propos de l'organisation précipitée du référendum :** *« le document du Comité permanent de la conférence épiscopale est très important »*, a déclaré le nonce apostolique, qui précise : *« il ne faut pas attendre des actions provenant de Rome. Le Vatican fait confiance à la Conférence épiscopale dans la mesure où elle connaît mieux les réalités nationales. D'ailleurs, les membres de celle-ci sont également des citoyens du pays »*. Dans son message sur le référendum, le Comité préparatoire de la Conférence épiscopale avait déclaré qu'*« il ne s'agira que d'une fausse démocratie, et d'un mépris à l'égard du peuple si aucun effort d'explication du contenu de la consultation n'est entrepris »*. *« Un choix peut-il être libre si ce pour quoi on doit voter n'est même pas clairement connu ? »*, s'est-il demandé. (D'après L'Express du 27/03/2007)

**La Fjkm s'allie à l'Église presbytérienne des Etats-Unis :** après un séjour aux Usa, le président de l'Église Fjkm, le pasteur Rasendrasahina, a renouvelé le partenariat de son église avec l'Église presbytérienne américaine jusqu'en 2011. Le partenariat portera sur la multiplication des missions de l'Église presbytérienne, ainsi que dans le domaine de l'éducation et du développement. Le pasteur a déclaré que l'Église est un *partenaire majeur du développement national* car elle est présente partout, même dans les zones enclavées. (D'après Les Nouvelles du 28/03/2007)

**Le Ffkm lance un appel au vote :** il *« espère que chacun prenne ses responsabilités. Il ne faut pas oublier le devoir envers la Nation »*, invite son président, le pasteur Lala Rasendrasahina. Il évoque la *nécessité de cette prise de responsabilités, aussi bien pour le référendum que dans le cadre de l'aide aux sinistrés*. Il suivit ainsi le discours tenu par le gouvernement sur ces deux sujets et balaye du revers de la main les critiques sur l'opportunité de maintenir le référendum au 4 avril. Monseigneur Odon Razanakolona, secrétaire général de la Conférence épiscopale, a relayé l'appel au vote lancé par le Ffkm. (D'après L'Express du 30/03/2007)

## 1.6 « Bonne gouvernance », justice

**Justice : la compétence, l'indépendance et l'impartialité doivent guider les magistrats et greffiers.** La ministre de la Justice a déclaré qu'une réforme profonde de la justice est primordiale. Elle s'est référée à cette occasion au Map, tout en mentionnant la place primordiale de la justice dans la construction de l'État de droit. La directrice de l'École Nationale de la Magistrature a déclaré que l'indépendance et l'impartialité doivent guider magistrats et greffiers. L'efficacité de la justice est liée à l'intégrité des magistrats. (D'après *Midi du 02/03/2007*)

**Éva Joly, experte en bonne gouvernance et en lutte contre la corruption, a rendu visite à Ravalomanana.** Elle a annoncé la mise en place du Samifin, une cellule de lutte contre le blanchiment d'argent, et a passé en revue la mise en place d'une «task force» pour *mettre fin à la détention provisoire*, l'amélioration des textes sur le Conseil supérieur de la magistrature, la situation de la Justice et celle des magistrats. Éva Joly était accompagnée par la présidente du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité, Bakolalao Ramanandraibe, et l'ambassadeur de Norvège, Frederik Lehne. (D'après *Les Nouvelles du 10/03/2007*)

**Madagascar se protège contre le blanchiment d'argent :** un nouveau service de renseignement pour lutter contre le blanchiment de capitaux va être créé. Madagascar bénéficiera de l'aide technique d'experts internationaux tels qu'Éva Joly, conseillère du Norad, ou encore Jean Spreutels, expert belge. Cette nouvelle entité devra détecter les mouvements suspects de capitaux et fournir aux autorités les informations stratégiques utiles pour lancer des investigations. *Le but est de lutter contre la criminalité organisée, la grande délinquance et le financement du terrorisme.* (D'après *L'Express du 10/03/2007*)

**Trafics de bois précieux : une cargaison de 500 t sur le chemin du retour en provenance de Maurice.** Le trafic de bois précieux ou de tortues et autres richesses du pays serait-il aujourd'hui en train d'être combattu en haut lieu ? La consolidation des relations politique et économique avec les pays du voisinage est en train de produire ses fruits. Mais nos dirigeants ont du pain sur la planche pour convaincre l'opinion et nos partenaires de cette volonté, déclarée à Maurice, de développer vite et bien le pays. Le chef de l'État a réitéré à maintes reprises qu'il prendra en main l'affaire touchant l'exportation illicite des richesses nationales. (D'après *Tribune du 14/03/2007*)

**« Projet d'appui à la consolidation de l'État de droit » : la France signe avec l'État une convention de 1,7 million d'euros** destinée à renforcer la sécurité juridique et d'assurer ainsi les conditions d'un investissement durable dans le pays. Ce projet, d'une durée de 3 ans, comprend 4 volets. Le premier consiste à poursuivre l'appui au processus de réforme et de modernisation du droit des affaires. Le 2ème volet se concentre sur le renforcement du cadre institutionnel du secteur juridique et judiciaire. Il s'agit de participer à l'effort de modernisation de l'outil et des méthodes de travail, ainsi qu'au renforcement de la *déontologie judiciaire*. Le 3ème volet est axé sur le *développement humain* et le renforcement des capacités. Il consiste principalement dans un appui à la *formation du personnel de justice*. Et enfin, le 4ème volet porte sur la justice administrative. (D'après *Midi du 28/03/2007*)

## 2 DROITS HUMAINS, COMITE DES DROITS DE L'HOMME

**Le trafic de personnes persiste : Madagascar fait partie des pays que les institutions internationales sur la traite des personnes ne surveillent plus depuis 2005.** Cependant, le

trafic d'enfants, *aussi bien local qu'international*, persiste. D'après le comité national de lutte contre la traite des personnes, *les principales victimes sont les enfants âgés de 9 à 15 ans*. La majorité sont issues de familles pauvres et ont déjà arrêté l'école, ou n'y ont jamais été. Ceux qui n'ont pas d'acte de naissance sont les plus vulnérables. Au niveau national, ces enfants deviennent souvent des prostitués ou des intermédiaires dans des activités à risque comme la vente de drogue, le vol à main armée, le cambriolage. Les principales victimes sont les enfants qui viennent travailler comme domestiques dans la capitale. Malgré la signature de Madagascar des conventions internationales sur le trafic humain, *il n'existe pas encore de plan national de lutte contre le fléau*. Le cadre réglementaire se limite à la punition du viol et du proxénétisme sur les mineures. Et encore, son application n'est pas encore effective. La non-possession de papiers administratifs par les victimes est l'un des principaux facteurs expliquant la persistance du trafic humain. (D'après *Les Nouvelles* du 01/03/2007)

**Les défis du Map : le « non » aux violences faites aux femmes.** Le Coordonnateur du système des Nations Unies s'est exprimé sur la question : « *Le fait d'avoir intégré la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes au rang des défis du Map traduit la ferme volonté de Madagascar de mettre fin à toute discrimination sexiste et d'assurer la participation de la femme dans les affaires sociales, économiques, politiques et civique. Tant que la violence à l'encontre des femmes continuera, tout le pays ne peut prétendre réaliser des progrès vers l'égalité, le développement ou la paix...* ». (D'après *Midi* du 08/03/2007)

**Une femme malgache sur trois subit la violence au cours de sa vie :** les femmes malgaches sont considérées comme heureuses par rapport aux femmes africaines et musulmanes. Cependant, elles vivent aussi la violence au quotidien sous toutes ses formes... mais la société y est souvent indifférente, beaucoup considèrent que la violence est un fait social que toutes les femmes doivent s'attendre à subir. Quand il y a dispute conjugale violente, l'entourage n'intervient pas, *il n'y a jamais de dépôt de plainte*. Les cas de violence sont encore masqués par le *système d'arrangement à l'amiable*. Une pratique qui mine les efforts déployés. D'après les Nations unies, un tiers des femmes malgaches expérimentent le viol, une maltraitance ou une violence physique au cours de leur vie. D'autre part, la moitié des femmes vivant en couple sont battues par leur partenaire au moins une fois dans leur relation, 50% des employées dans les zones franches et 30% des salariées privées sont victimes de harcèlement sexuel. (D'après *Les Nouvelles* du 08/03/2007)

**Des soins spéciaux pour les femmes violées :** le ministère de la Santé et du planning familial intègre dans son programme une assistance médicale aux victimes des actes de violence et d'agression. Mais peu de femmes ont le courage de venir consulter. Le programme vise donc notamment à encourager ces femmes victimes du non droit à révéler leur histoire pour éradiquer toutes formes de violence. L'éducation sur leurs droits et la sensibilisation au recours à la contraception sera favorisée. (D'après *L'Express* du 22/03/2007)

**Enfants des rues : le Père Pedro lance un SOS.** Pour lui, les rues de la Capitale deviennent des "zones de non droit". Il lance un appel pressant aux parents, aux responsables de la ville, de l'État, des Églises, des institutions civiles et des Ong afin de trouver des solutions rapides et pérennes pour sauver ces enfants. " *Il y va de la dignité, de l'avenir des enfants et du regard que portent les touristes sur notre beau pays et sur notre Capitale. Dans bien des cas, la charte des enfants n'est pas respectée* ». (D'après *Le Quotidien* du 08/03/2007)

**Quatre semaines pour réinsérer les enfants des rues :** tel est l'objectif visé par l'"Initiative Lemizo" lancée pour lutter contre l'exclusion sociale à Antananarivo. Il s'agit de mettre l'accent sur les droits humains et la protection des enfants, en les faisant bénéficier de leurs

droits fondamentaux, entre autres celui d'avoir un foyer, d'être scolarisés ou d'accéder aux soins de base. Cette initiative est mise sur pied par le ministère de la Santé, du planning familial et de la protection sociale, la commune d'Antananarivo, les sapeurs-pompiers et les associations et Ong oeuvrant pour la réinsertion des plus démunis. Ceci, en vertu des engagements du Map relatifs à l'assistance aux couches démunies et vulnérables. Les enfants tirés de la mendicité seront placés dans des centres d'accueil, notamment celui du Père Pedro. L'extension dans les autres provinces est prévue pour les mois à venir. Mais ces mesures ne font pas l'unanimité chez les parents de ces enfants mendiants qui redoutent la séparation de leur progéniture. (D'après L'Express et Midi du 14/03/2007)

**Protection des détenus mineurs : une réforme mise sur la justice juvénile.** Le ministère de la Justice, assisté de ses partenaires (notamment l'Unicef), continue d'oeuvrer pour l'effectivité de la mise en oeuvre de la réforme de l'administration de la justice pour mineurs. Les projets de réforme se concrétisent. Lala Ratsiharovala incite les magistrats concernés par la protection des mineurs de prioriser les recours extrajudiciaires plutôt que de les priver de liberté. Ceci dans le but de mettre en place une justice réparatrice, performante et équitable. Elle précise cependant que malgré les efforts entrepris, les défis restent énormes et les solutions sont urgentes. Depuis fin 2005, la réforme du système de justice juvénile, par l'apurement des dossiers, a permis de *désengorger les prisons et de réduire le nombre d'enfants mineurs incarcérés*. Mais la législation en la matière est encore assez faible ou mal appliquée et il y a carence de travailleurs sociaux et de juges pour enfants. Les conditions de détention des mineurs restent précaires. (D'après L'Express et Les Nouvelles du 27/03/2007)

**Lancement d'une grande campagne de promotion des droits des personnes handicapées :** la loi de 1998 régissant les droits des personnes handicapées est perçue par les intéressés comme peu appliquée. Seuls 15% de ces droits sont respectés ou trouvent une application satisfaisante. Les associations de personnes handicapées ou celles oeuvrant dans ce domaine, s'engagent donc dans une grande mobilisation. Un « *guide de l'information et de plaidoyer sur les droits des personnes handicapées* » sera très largement diffusé. (D'après Midi du 26/03/2007)

**Les personnes handicapées appellent l'État à ratifier la convention internationale sur leurs droits :** après 5 ans de travail, l'Onu a adopté fin 2006 la convention internationale sur les droits des personnes handicapées. Mais son application nécessite la ratification par un minimum de 20 pays. Le Collectif des organisations des personnes handicapées (Coph) a tenu une conférence en vue de faire connaître ladite convention et d'interpeller les décideurs politiques à la ratifier et à réformer la loi nationale. (D'après Les Nouvelles du 27/03/2007)

**Nations Unies : rapport sur les droits de l'homme.** Une délégation malgache conduite par Lala Ratsiharovala, ministre de la justice, présente son troisième rapport relatif au Pacte international sur les DCP. La séance de la 89<sup>e</sup> session du Comité aux droits de l'homme se déroule au siège des Nations unies. *Madagascar avait présenté son dernier rapport en 1991*. Cette action entre dans la mise en oeuvre de l'engagement "Gouvernance responsable" du Map. Le Comité national travaille en partenariat avec le Pnud et l'Ue, laquelle a financé le déplacement de la délégation à New York. (D'après L'Express, Les Nouvelles et Le Quotidien du 12/03/2007)

**L'examen du respect du pacte pour les DCP à Madagascar par le Comité des droits de l'homme :** regrettant qu'il ait fallu *une quinzaine d'années à Madagascar pour remettre au Comité son troisième rapport-bilan*, les experts du Comité se sont cependant félicités d'un certain nombre de mesures prises. La Ministre a fait particulièrement *valoir les efforts qui ont été entrepris dans le domaine judiciaire et pénitentiaire*. Elle a notamment cité, à cet

égard, la promulgation du *statut de la magistrature malgache* et d'un *décret réorganisant l'administration pénitentiaire du pays*. L'État s'est employé à améliorer la situation des droits humains en *ratifiant la Convention contre la torture en décembre 2005 et les deux protocoles additionnels à la Convention sur les droits de l'enfant*. En outre, l'édition en langue nationale de manuels relatifs au respect des droits de l'homme inclut également des recommandations sur l'application du Pacte. Enfin, le projet de révision de la Constitution a permis d'apporter des améliorations dans certaines des dispositions de la loi fondamentale pour y renforcer l'effectivité des conventions internationales relatives aux droits de l'homme, a précisé Mme Ratsiharovala. *Les experts du Comité ont demandé des éclaircissements sur le statut des « dinas », ces juridictions coutumières* qui rendent la justice dans les zones rurales à la manière des tribunaux d'État. Méconnaissant les voies d'appel, les « *dinas* » ont par le passé rendu des *condamnations à la peine capitale*, alors qu'elles sont supposées prévenir les exécutions sommaires, a-t-il été notamment relevé. Le représentant malgache a répondu que l'arrestation et la condamnation en 1998 d'une personne qui siégeait dans une de ces instances traditionnelles avait mis fin aux arrêts d'exécution. Pour éviter que de telles juridictions aillent au-delà de leurs prérogatives, une loi de 2004 a interdit aux « *dinas* » de prendre des décisions qui ne seraient pas conformes à la loi. Désormais encadrées, les « *dinas* » ne s'occupent plus que d'infractions, a assuré la délégation. Si l'experte de la France s'est félicitée que la peine capitale, en attendant d'être abolie, soit rarement appliquée – à l'exception des cas « *les plus graves* »- elle a regretté que le vol de bétail fasse partie de ces cas « *graves* », ce qui est clairement contraire à l'article 6 du Pacte, a-t-elle souligné. *Les experts se sont aussi intéressés au sort souvent réservé aux jumeaux*. La délégation a reconnu l'ostracisme qui frappe ceux-ci dans certaines régions, où ils sont parfois abandonnés avant d'être recueillis dans des orphelinats spécialement ouverts par l'État. Enfin, en dépit de son abolition, inscrite dans la constitution, *l'esclavage persiste* dans le pays sous certaines formes, notamment à travers l'emploi sous-rémunéré -ou pas du tout- de certaines catégories de personnes. (D'après Onu du 12/03/2007)

***Le Comité encourage Madagascar à réduire les dysfonctionnements de son appareil judiciaire*** : au cours de la seconde journée d'audience, les échanges entre les experts et la délégation ont plus porté sur *l'amélioration des conditions de détention*. Celles-ci restent caractérisées par une *surpopulation carcérale*; ainsi que sur le traitement des *dossiers en souffrance* ; l'incarcération de personnes pour une dette civile ; la formation des magistrats et des juges, l'aide juridique et les cas de personnes détenues alors que leurs dossiers d'enquête et d'accusation ont été perdus. Lala Henriette Ratsiharovala a précisé que 595 dossiers en attente avaient fait l'objet d'un règlement, ce qui avait permis de réduire le nombre de détentions préventives. Elle a aussi précisé que des *mesures alternatives à l'incarcération* avaient été prises. En 2006, le Ministère de la justice a *doublé le nombre de magistrats recrutés*, tandis qu'un institut spécialisé pour la *formation des avocats* a été ouvert, a indiqué la Ministre. (D'après Onu du 13/03/2007)

***Suite des réponses aux questions des experts du Comité*** : la Ministre a par réagi aux remarques relatives à *l'impossibilité qu'il y aurait de constituer des syndicats dans les zones franches industrielles*. Elle a affirmé que des pourparlers étaient en cours entre les organisations patronales et de salariés afin de remédier à cette situation. S'agissant de la *question de la polygamie*, la Ministre a déclaré que ce phénomène ne touchait que 1,6% des ménages de l'île et était interdit par les termes de la « *loi monogamique* ». Le nombre de foyers polygamiques tend à diminuer, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie. Concernant les questions relatives au *Comité national des droits de l'homme*, Mme Ratsiharovala a déclaré qu'il n'y avait aucune volonté d'éliminer d'anciens membres de cette structure, qui devrait être reconstituée prochainement. Mme Ratsiharovala a ensuite indiqué

que pour mettre fin *au trafic d'enfants*, on avait retiré aux centres d'accueil les agréments qui leur avaient été accordés pour qu'ils répondent d'abord à des critères bien précis avant de pouvoir à nouveau en bénéficier. En outre, en vue d'éviter *l'esclavage domestique des enfants*, un comité national de surveillance a été établi afin de sensibiliser les parents à ce problème grave. L'experte de la France, s'est félicitée d'apprendre que la loi malgache ferait de *la torture une infraction autonome* et que le projet de loi, adopté par le Conseil des ministres, concernant les *limites imposées à la détention provisoire*, allait être transmis au Parlement. Elle s'est en revanche déclarée déçue par la réponse concernant les *exécutions sommaires perpétrées par les forces de l'ordre* et par le sort réservé aux enfants jumeaux. L'expert de Tunisie s'interroge sur la *coexistence religieuse* : il a relevé que celle-ci était une source de richesses. Y a-t-il eu une *instrumentalisation politique de certaines Églises* ? Les Églises se sont-elles comportées en institutions strictement religieuses ou ont-elles été tentées par la politique ? (D'après Onu du 13/03/2007)

### **3 COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE, DIPLOMATIE**

**Aides au développement : le gouvernement US à la rescousse.** Des aides qui sont *gérées exclusivement par des organismes américains*. C'est là peut-être la raison pour laquelle *la partie malgache a boudé la cérémonie* de signature de convention où seules les parties américaines étaient présentes. L'Usaid a octroyé 9 250 tonnes de blé et 4 010 tonnes d'huile brute de soja, d'une valeur de 6 millions de dollars au Crs (Catholic Relief Services), Care et Adra, organisations internationales réputées proches des Américains. Par ailleurs, 6 190 tonnes de blé d'une valeur de 1,2 million de dollars ont été également remis par le ministère de l'Agriculture américain au Crs en vue d'augmenter les revenus des ménages en milieu rural. (D'après Tribune du 02/03/2007)

**La coopération entre les 22 régions françaises et les 22 régions malgaches se renforce : une convention de partenariat a été signée à Paris avec l'association des régions de France.** La majorité des régions françaises ont désormais signé des accords de coopération avec leurs homologues malgaches. Ce développement fait suite à la tenue des Assises de la Coopération décentralisée au palais d'État d'Iavoloha en octobre 2005. (D'après Tribune du 08/03/2007)

**Visite de Marc Ravalomanana : rapprochement Madagascar-Maurice.** Un raffermissement de la coopération économique et culturelle est attendu. Le Premier ministre mauricien a souhaité que les deux pays adoptent une *position commune à l'Omc*. Ils doivent aussi *œuvrer de concert dans les instances régionales*. Navin Ramgoolam estime qu'une nouvelle ère de coopération entre les deux pays est née. Maurice et Madagascar sont liés depuis les années de colonisation, mais plus encore aujourd'hui avec la mise en place d'accords, notamment concernant les investissements. (D'après L'Express du 12/03/2007)

**Ravalomanana pour l'union des îles de l'océan Indien :** Le président malgache, en visite officielle à Maurice, a exprimé le souhait d'une coopération renforcée entre les îles de l'océan Indien. « *Les îles de l'océan Indien sont à la merci des forces de la nature et celles créées par des êtres humains, et de ce fait, elles doivent résister à ces forces et faire de la région une zone de paix et de sécurité et aussi renforcer la coopération dans tous les domaines* ». Le Premier ministre mauricien a estimé que Maurice et Madagascar devaient *développer une politique commune et parler d'une même voix dans les négociations des Accords de partenariat économiques avec l'Ue*. "La mondialisation occultera notre région si nous ne prenons pas des mesures immédiates pour

*intégrer nos économies au réseau international et accroître notre part du marché mondial". (D'après Panapress du 12/03/2007)*

**Ravalomanana " Je gère mon pays comme je gère une entreprise " :** la presse mauricienne a l'a interrogé sur *les critiques internationales portant sur les conditions démocratiques dans son pays*. Le Président a répliqué qu'il y aura toujours des critiques et que *"la Suisse a sa notion de démocratie et Madagascar a la sienne. Nos circonstances sont différentes. Je gère mon pays, comme je gère une entreprise"*. A la question de savoir si une entreprise se gérait de manière démocratique, Ravalomanana a répondu que *"dans une entreprise c'est la réussite qui compte ; pareil pour un pays. Le Map croit dans la bonne gouvernance. Bonne veut dire bonne."* Marc Ravalomanana s'est effectivement donné pour mission de gouverner dans la transparence, de pourvoir le pays en infrastructure, de donner une éducation adéquate à plus de jeunes, de développer l'agriculture, de conscientiser les Malgaches sur l'importance de la santé, combattre le Sida et surtout instaurer un programme de planning familial (il compte s'inspirer de Maurice pour cela), encourager le secteur privé à se développer et à investir, protéger l'environnement. **Impressionné par le modèle mauricien, Marc Ravalomanana n'a pas caché que Madagascar va s'en inspirer.** (D'après L'Express et Midi du 14/03/2007)

**Îles éparses : l'ancien premier ministre mauricien, Paul Bérenger se fait l'avocat de Madagascar.** Il revendique une nouvelle fois la récupération des îles éparses au profit de Madagascar et de Maurice, ainsi que des Chagos et du banc de Saya de Malha, et de Tromelin. Le leader du MMM souhaite l'évolution de la situation après l'élection présidentielle française. *"Que les îles éparses reviennent aux Malgaches et les Chagos et Tromelin aux Mauriciens"*, affirme-t-il. Didier Ratsiraka avait déjà procédé à pareille revendication et il avait saisi l'Onu. (D'après L'Express du 30/03/2007)

**Des Français au 60<sup>ème</sup> anniversaire des massacres de 1947 :** une délégation du Secours populaire a participé à Madagascar à la commémoration du soulèvement de mars 1947 réprimé par les troupes coloniales. Son président a participé à l'inauguration d'une exposition qui *"retrace les événements de mars 1947 ainsi que les actions mises en place par le Comité de solidarité de Madagascar et le Secours populaire "*, souligne un communiqué. Jacques Chirac avait lors de sa visite de 2004 à Madagascar regretté au nom de la France les massacres coloniaux de 1947. (D'après Panapress du 29/03/2007)

## **4 ECONOMIE, MADAGASCAR ACTION PLAN (MAP)**

**700 millions de dollars de la Banque mondiale pour le Map :** après les partenaires bilatéraux qui ont déjà annoncé leur soutien à ce programme présidentiel, c'est maintenant la Banque mondiale qui vient d'annoncer le déblocage prochain d'un financement de près de 700 millions de dollars. (D'après Les Nouvelles du 08/03/2007)

**Contribution au Map : le Japon annule nos dettes.** Les créanciers Japonais ont annulé la totalité de la dette commerciale malgache, pour un montant de 8.814 milliards de yens. Cet effacement fait suite à l'annonce du G7 au sommet d'Okinawa en 2000, à l'atteinte par Madagascar du point d'achèvement de l'Ippe en octobre 2004 ainsi qu'à la réduction de la dette octroyée par les pays créanciers du club de Paris en novembre 2004. *C'est la deuxième annulation des dettes commerciales malgaches envers le Japon*, après celle effectuée en avril 2005 en matière d'Aide publique au développement qui s'élevait à 17,49 milliards de yens. Comme les autres partenaires financiers, le Japon apporte sa contribution à la réalisation du Map. (D'après Tribune du 02/03/2007)

**Les lacunes du Map selon J.C. Boidin, chef de mission de l'UE :** après avoir mentionné les points forts du Plan, il n'a pas hésité à évoquer la lacune que constitue l'absence de chiffrage du programme : « *le Map promet des résultats sans signifier combien ça coûte* ».

L'ambassadeur veut que la répartition des contributions soit mise en lumière. "*Le Map devrait définir avec clarté la part de contribution des investisseurs privés, les aides internationales sous forme de dons, les financements par des prêts. Il faut expliquer si Madagascar sera de nouveau un pays endetté*", ajoute-t-il. Néanmoins, les 8 engagements du Map ressemblent, une coïncidence heureuse, aux 9 priorités de l'Europe pour le développement. (D'après L'Express du 22/03/2007)

**Un calcul du coût de la réalisation du Map est en cours, avec l'appui du Fmi.** Les chiffres seront disponibles dans les mois à venir. Ils permettront de mieux préciser les parts qui reviennent aux principaux bailleurs de fonds, ainsi qu'au secteur privé qui sera très sollicité. (D'après L'Express du 23/03/2007)

**La prospection de l'uranium activée :** 4 compagnies étrangères annoncent leur intention d'accélérer les travaux de prospection d'uranium à Madagascar. Parmi elles figurent le géant canadien Panafrican mining ainsi que 3 autres, américaines et japonaises. La future production serait destinée au nucléaire civil. (D'après L'Express du 08/03/2007)

**Coupure d'électricité : bras de fer Jirama – opérateurs.** Refusant de payer les pénalités imposées par la Jirama à cause d'un dépassement de la puissance utilisée, *des usines sont privées d'électricité et sont au chômage technique*. 3 ans après le début des délestages, il s'agit du deuxième avertissement de ce genre. Depuis, les coupures de courant et les baisses de tensions n'ont fait qu'empirer. Affichant une solidarité sans faille, *de nombreux groupements d'entreprises tentent de faire pression à la Jirama et refusent de payer leurs factures*. La crise prend de l'ampleur, des centaines de salariés sont au chômage technique. *Au-delà de son aspect technique, cette «grève des factures» revêt un caractère politique*. Les caisses de la Jirama ont constitué de tout temps un trésor de guerre pour l'exécutif. Plus encore, cette affaire cache une *bagarre économique de plus grande ampleur* pour le contrôle du secteur où l'État, les grands groupes économiques et les bailleurs de fonds sont tous impliqués. Les observateurs ne manqueront pas de faire un rapprochement entre la *fin du contrat de l'allemand Lamhmeyer* (fin mars) et son comportement qui vise à créer des troubles sociaux. On n'hésite pas à penser que Lahmeyer pratique la *politique de la terre brûlée* avec la complicité de quelques cadres nationaux après avoir été déclarée non-éligible dans l'affermage de la Jirama dont la décision interviendra au mois d'octobre. Cette décision a été prise au niveau même de la Banque mondiale suite à la découverte de la *distribution de pots de vin au Lesotho*. (D'après L'Express, Midi et Les Nouvelles du 08/03/2007)

**Préparation du 3ème recensement général de la population (Rgp) :** le Fonds des Nations Unies pour la Population (Unfpa) poursuit son appui au Gouvernement dans sa mise en œuvre des stratégies de développement basées sur des outils fiables, *indispensables pour le suivi du Map*. La phase préparatoire du Rgp débute, après avoir été longtemps différée faute de financement. D'autres partenaires vont se joindre à l'Unfpa, tels la Banque mondiale et le Mca. Le coût total du Rgp est de 19 millions de \$. (D'après Le Quotidien du 12/03/2007)

**Hausse du salaire minimum dans les sociétés privées :** le gouvernement officialise une révision de 12% du salaire minimum à l'issue des négociations entre syndicats et patronat. Son montant passe à 63 473 Ar par mois [24 €], soit 366 Ar de l'heure [0.14 €] (D'après L'Express du 23/03/2007)

**Pour le Fmi, des résultats macro-économiques favorables malgré un dépassement des dépenses de 60 milliards Ar** : l'évolution récente et les perspectives de l'économie malgache constituent un élément jugé favorable par le Fmi. En 2006, la croissance a été supérieure aux prévisions. Les projets miniers mis en priorité, principalement le Quit Madagascar minerals (Qmm) explique en partie ce bon résultat. Toutefois, un dépassement technique de 60 milliards Ar au titre des dépenses publiques conduit le Fmi à formuler des recommandations. (D'après *Les Nouvelles* du 22/03/2007)

Par ailleurs, le Fmi a fait part de son *inquiétude sur l'atteinte des perspectives de croissance de Madagascar dans le cas où les autorités ne trouveraient pas de solution au problème de fourniture d'électricité*. «Le problème de la Jirama est une urgence», affirme le Chef de mission. Il faut que Madagascar mette en place un système de fourniture d'énergie permettant de sécuriser la venue des IDE. Tous les grands investissements miniers, ceux qui ont permis à Madagascar de redresser la barre en 2006, dont le projet Qmm, et le démarrage dans les mois à venir du projet Dynatec, et les autres qui sont annoncés, ne peuvent fonctionner normalement sans que le problème de la Jirama soit résolu. (D'après *Midi* du 22/03/2007)

**Signature d'un contrat capital pour le développement : Alcatel-Lucent installe la fibre optique.** Le géant européen signe un contrat avec le consortium African Eassy pour le déploiement d'un réseau sous-marin de fibres optiques de 10 000 km qui doit desservir toute l'Afrique de l'est et du sud, et Madagascar. L'Eassy est un projet mis en place par 22 opérateurs télécoms. La mise en oeuvre du projet est prévue pour la fin 2008 et le coût total du projet excèdera les 200 millions de dollars. Ce projet primordial créera une passerelle internationale desservant 8 pays. Il marque une étape majeure dans le développement de l'infrastructure de communication haut débit africaine. (D'après *L'Express* du 26/03/2007)

## 5 SANTE PUBLIQUE

**Nouveau traitement antipaludéen : Madagascar, et 4 pays de l'Afrique de l'Ouest** bénéficieront dès le mois d'avril du premier traitement antipaludéen adapté à l'enfant, l'Asaq. Ce traitement n'est pas breveté mais il est peu onéreux : un dollar par adulte et 0,5 dollar par enfant. Il combine l'artésunate et l'amodiaquine, deux molécules qui combattent le paludisme. *Ce médicament est le fruit d'un partenariat entre le groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis et la fondation Dndi, fondée en 2003 à l'initiative de Msf*. L'Asaq, fabriqué au Maroc, sera proposé à prix coûtant aux structures publiques dans les pays endémiques, aux institutions internationales, aux Ong et aux pharmacies adhérant aux Programmes d'accès aux antipaludiques de Sanofi-Aventis. (D'après *Les Nouvelles et Afp* du 02/03/2007)

**Pollution de l'air à Antananarivo : les enfants sont les plus atteints.** Les troubles respiratoires s'inscrivent dans le peloton de tête des motifs de consultation chez les jeunes enfants. De même, des irritations des yeux sont de plus en plus observées. Certains sujets, même en bonne santé, ressentent des gênes plus ou moins graves. Les gaz d'échappement, les feux de brousse et les fumées dégagées par les briqueteries sont, notamment, les principales sources de pollution de l'air à Antananarivo. (D'après *Midi* du 07/03/2007)

**Plus de 15.500 tuberculeux ont été recensés en 2006. 13% d'entre eux sont « perdus de vue ».** De peur de l'exclusion sociale, beaucoup d'autres se cachent. Cette situation rend difficile leur prise en charge, d'autant plus que ces malades non-traités constituent des réservoirs de contamination. A ces malades « cachés » s'ajoutent les 13% « perdus de vue. », des malades qui n'ont pas mené jusqu'au bout leur traitement. Ils sont exposés au phénomène de résistance aux médicaments. (D'après *Midi* du 15/03/2007)

## 6 DEGATS CYCLONIQUES

**Besoin d'urgence de 82 millions de dollars.** Des routes à reconstruire, des ports à remettre en état, sans parler des cultures ravagées et bien sûr des établissements ou des maisons d'habitation à réhabiliter ; en tout cas d'énormes travaux en perspectives. Mais les moyens font défaut et c'est la raison de cet appel à solidarité du gouvernement. *Un appel de détresse a été lancé par le ministère des Affaires étrangères aux bailleurs de fonds le 20 février mais les donateurs ne se bousculent pas pour l'instant.* Les infrastructures routières sont les plus touchées par les pluies torrentielles de ces derniers temps, provoquant une menace pour le ravitaillement des centres urbains. Du coup, le prix des produits de première nécessité a fortement augmenté. (D'après Tribune et La Gazette du 05/03/2007)

**Le Pam inquiet de l'impact des intempéries sur la production agricole :** « tout montre que l'Afrique australe pourrait se diriger vers une nouvelle année de pénurie alimentaire grave et dans certaines régions, il est trop tard pour espérer que des précipitations tardives changeront les prévisions en matière de réserves alimentaires de la population pour l'année prochaine », averti le Directeur du Pam pour cette région. Des parties de l'Angola, de Madagascar, du Mozambique, de la Namibie et de la Zambie ont été dévastées par des inondations qui ont détruit des dizaines de milliers d'hectares de cultures au moment le plus critique de leur croissance, en contraste brutal avec les périodes de sécheresse prolongée qui ont touché d'autres zones. (D'après Le Quotidien du 12/03/2007)

**L'Onu lance un appel de fonds pour aider Madagascar touché par quatre cyclones et une forte pluviométrie :** les besoins sont estimés à plus de 9,6 millions de dollars. L'appel vise à venir en aide à 293.000 personnes dans tout le pays, indique un communiqué du Bureau de coordination des affaires humanitaires. 33.000 ont dû quitter leur habitation, 260.000 personnes ont été affectées par les destructions agricoles. La sécurité alimentaire dans l'île s'est détériorée de manière dramatique et les risques de mortalité maternelle et infantile sont en augmentation, comme ceux de voir des maladies liées à l'eau comme le choléra se développer. (D'après Onu du 16/03/2007)

*“Il s'agit de renforcer l'appel du gouvernement malgache qui n'a obtenu jusqu'ici que 2,8 millions de dollars sur les 242 millions de dollars nécessaires”,* explique le coordonnateur des Nations unies à Madagascar. (D'après L'Express du 17/03/2007)

**Bondo, Favio, Gamède..., et maintenant Indlala. La Grande Île n'a pas fini d'en découdre avec les perturbations cycloniques.** Les dégâts seront revus à la hausse. Indlala a déjà fait des ravages dans le nord-est. Plusieurs régions sont isolées du monde, sans électricité ni téléphone et sont privées d'eau potable, les villes d'Antalaha et de Maroantsetra seraient détruites à 90%. (D'après Midi du 16/03/2007 et L'Express du 19/03/2007)

Le district d'Ambanja dans le nord-ouest compte 15 morts et plus de 20.800 sinistrés et les prix des marchandises flambent. La spéculation sur les PPN atteint des niveaux jamais connus, la confusion est totale et les autorités impuissantes. Le dernier bilan fait état de 69 morts et de 77.000 sinistrés. (D'après L'Express du 20/03/2007 et Le Monde du 21/03/2007)

**Indhala : la Réunion mobilisée pour aider les sinistrés malgaches.** Les autorités malgaches ont fait appel à l'aide réunionnaise. On dénombre des dégâts importants dans le nord-est et des milliers de sinistrés. On craint évidemment le risque sanitaire. La plateforme d'intervention régionale de la Croix-Rouge est mobilisée et la Marine nationale sera à pied d'œuvre le 19/03. La Région Réunion quant à elle engage une enveloppe de 50 000 euros en faveur de Madagascar. Pour l'instant, le flou règne encore, mais *“on peut croire que l'impact est comparable à celui de Gafilo et ses conséquences humanitaires dramatiques”,* explique le chef de

mission. L'association Médecins de l'Océan Indien mènera également une mission humanitaire dans la Grande île. (D'après *Clicanoo Réunion et Témoignages des 18 et 22/03/2007*)

**L'UE alloue 1.500.000 euros d'aide humanitaire en faveur des victimes des inondations**, en réponse à l'appel à la solidarité internationale lancé par le gouvernement. Ces crédits sont destinés à couvrir des besoins humanitaires urgents des personnes affectées par les inondations, pendant une période de 6 mois. Elle permettra de secourir d'une part 110.000 personnes environ ayant besoin d'aide alimentaire dans les régions du sud-est et d'autre part plus de 33.000 personnes déplacées par les inondations dans les centres urbains, dont Antananarivo, et le nord. La mise en œuvre des actions d'aide d'urgence sera confiée à 3 partenaires : le Pam, l'Unicef et l'Ong AAA (Deutsche Welthunger Hilfe). Les actions seront liées à la sécurité alimentaire, la relance agricole, la fourniture d'abri temporaire, de la santé et de l'assainissement. (D'après *Union Européenne du 20/03/2007*)

**Le riz se raréfie.** Après le passage du cyclone Indlala, la hausse du prix du riz se généralise et les stocks de vivres s'amenuisent. La situation est alarmante. Dans le courant de la semaine, deux cargaisons arriveront à Toamasina avec 34.000 tonnes de riz importé du Pakistan. (D'après *L'Express du 22/03/2007*)

**Selon un bilan toujours très provisoire, 126 000 sinistrés et 88 morts à Madagascar : fin de mission pour les Fazsoi, de retour à La Réunion après avoir affrété 60 t de matériel pour la Croix-Rouge qui intervient à Madagascar depuis une semaine auprès des sinistrés du cyclone Indlala.** Dans le nord-est, plus de 100.000 personnes ont été affectées par les vents violents et les inondations. Et il est craint désormais que la famine et les épidémies s'ajoutent aux dégâts matériels. Le Cicr lance un appel "préliminaire" en vue de collecter 477 000 euros. 80% de la production nationale de vanille, qui constitue la principale source de devises du pays, a été perdue, selon les chiffres officiels. La situation est aggravée par le fait qu'Indlala est le cinquième cyclone à toucher Madagascar en trois mois alors que la région a déjà connu de fortes pluies depuis décembre dernier. (D'après *Clicanoo Réunion des 24 et 26/03/2007*)

**L'après-Indlala : le gouvernement appelle à la solidarité nationale pendant un mois.** Le pouvoir demande à tous les malgaches, qu'ils soient au pays ou à l'étranger, d'apporter leur contribution financière ou en nature jusqu'au 28 avril, date d'établissement d'un premier bilan. Le chef du gouvernement a sollicité la collaboration de la presse nationale. Les ambassades à l'étranger sont mobilisées. Le Premier ministre invite ses compatriotes à exiger des responsables concernés des justificatifs des dons offerts. Visiblement, l'État, qui persiste sur la tenue du référendum constitutionnel du 4 avril, se trouve en difficulté financière. (D'après *Midi et Tribune du 28/03/2007*)

**10 500 t de riz arrivées à Toamasina en provenance du Pakistan.** A cette occasion, le PM Rabemananjara a lancé *un appel ferme à l'encontre des spéculateurs* et a lancé un appel à la conscience nationale et au civisme de chacun. Il a même encouragé la dénonciation de ceux qui tentent de cacher du riz aux consommateurs. D'autres arrivages sont annoncés. Le riz sera acheminé au plus vite vers les zones les plus touchées par les cyclones. Il sera attribué selon le système « *vivre contre travail* » (D'après *Le Quotidien du 30/03/2007*)

---

Au 31/03/2007, 1euro = 2597Ariary (cours pondéré)